

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission se réunit tous les mardis de 15h à 17h
Tél. Direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Mardi 29 septembre 2020
P.V. n° 6

Le Président : M. Gérard IVORA

Le secrétaire : M. André ABLARD

Présents : MM. Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO – Gérard BORGONI – Antoine MANCINO

ORDRE DU JOUR

- Lecture informatique des P.V. Ligue et District
- Traitement du courrier
- Étude et classification des terrains

CORRESPONDANCE

- AS CANNETOIS du 28 septembre 2020 : Stade municipal, noté.
- MAIRIE de DRAGUIGNAN du 28 septembre 2020 : Renseignement sur Classement de la Salle Carbonnel : noté.

COURRIERS ENVOYES

- MAIRIE de DRAGUIGNAN le 28 septembre 2020 : Renseignement sur Classement de la Salle Carbonnel.
- MAIRIE de REGUSSE le 29 septembre 2020 : Classement du stade « Claude SAPPE ».
- LIGUE MEDITERRANEE le 29 septembre 2020 : Classement stade « Claude SAPPE » de Régusse.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PAYS DE FAYENCE le 29 septembre 2020 : convention FAFA.

CLASSIFICATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DES STADES - Saison 2018 / 2019

En application du nouveau texte adopté à l'Assemblée Générale de la F.F.F du 31.05.14 concernant les installations sportives et notamment l'éclairage.

« Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classée peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

Prochaine réunion
Mardi 6 octobre 2020

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : André ABLARD